



**TROP DE CRÉDITS ?
VOUS ÊTES FICHÉS !
ET VOUS DEVEZ FINANCER
UNE NOUVELLE VOITURE ?**

Regroupement de crédits ou « RACHAT DE CREDIT » l'autre façon d'obtenir un crédit voiture ?

Vous êtes propriétaire, locataire ou hébergé et trop endetté (ou fiché Banque de France), comment faire financer votre nouvelle voiture ? Cet article vous intéressera !

« Je suis dépité de voir que ma banque et l'organisme de crédit auto du constructeur ne me font pas plus confiance que ça !! »

Un endettement qui dépasse 42% et plus moyen d'obtenir un crédit pour changer de voiture et pourtant vous en avez besoin, l'actuelle venant de rendre l'âme !

Un fichage Banque de France malgré que vous soyez propriétaire, et de la même manière votre financement de véhicule sera refusé.

Avec un loyer ou un crédit immobilier sur le dos, quelques réserves d'argent et un prêt personnel on est souvent confronté à ce plafond d'endettement même avec deux revenus.

Pour retrouver un endettement raisonnable ou se faire déficher⁽¹⁾ tout en obtenant le financement de sa nouvelle voiture il existe une solution très simple et que propose un courtier en crédit : CREDIMEDIA – <http://www.lepetitpoucetducredit.com> - (N°1 des financements spéciaux auprès des professionnels de l'automobile en France).

Cet Intermédiaire en Opération de Banque⁽²⁾ installé depuis 1981, peut restructurer vos prêts après analyse, Une plate-forme nationale composée de conseillers financiers peut ainsi faire baisser fortement votre endettement et vous mettre à disposition une trésorerie suffisante pour acheter votre véhicule⁽³⁾.

En quelques jours après avoir mis en concurrence 12 banques spécialisées, vos crédits ne feront plus qu'un ... vous rembourserez beaucoup moins sans changer de banque, vous aurez retrouvé sérénité, confiance en vous et une nouvelle voiture !

www.lepetitpoucetducredit.com

**SPÉCIALISTE DES
FINANCEMENTS
SPÉCIAUX
AUPRÈS DES
PROFESSIONNELS
DE L'AUTOMOBILE**

**LOCATAIRES
ET HÉBERGÉS :
04 93 31 31 38**

**PROPRIÉTAIRES :
04 93 07 94 31**



(1) Aucune solution de ce type n'est envisageable pour les non propriétaires. (2) Aucun versement, de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. (3) Appel gratuit depuis le site.